

AVIS DE VENTE

La Banque Centrale de Tunisie se propose de vendre des déchets de papier et de carton selon les modalités et les conditions fixées par une convention.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le dossier de vente auprès de la Banque Centrale de Tunisie – Direction des Approvisionnements, de l'Economat et des Archives - 25, Rue Hédi Nourira-1080 Tunis Cedex à partir de la parution du présent avis.

Le dossier de vente comporte les pièces suivantes :

- le projet de convention dûment complété, à l'exception de l'article 5, daté, paraphé sur chaque page et signé après la mention « lu et approuvé »,
- une soumission conforme au modèle joint au dossier, dûment signée,
- une attestation fiscale en cours de validité à la date limite d'envoi des offres (originale ou copie certifiée conforme),
- une attestation de non-faillite délivrée 3 mois au plus à la date limite d'envoi des offres, ou une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou de redressement judiciaire,

Le dossier de vente doit parvenir à la Banque Centrale de Tunisie obligatoirement par voie postale sous pli fermé et recommandé, à l'adresse susvisée, au plus tard le 7 décembre 2007, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.